



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6911^e séance

Vendredi 25 janvier 2013, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Masood Khan (Pakistan)
<i>Membres :</i>	Argentine M. Estreme
	Australie M. Quinlan
	Azerbaïdjan M. Mehdiyev
	Chine M. Tian Lin
	États-Unis d'Amérique M. DeLaurentis
	Fédération de Russie M. Iliichev
	France M. Araud
	Guatemala M. Rosenthal
	Luxembourg M ^{me} Lucas
	Maroc M. Loulichki
	République de Corée M. Kim Sook
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord M. Parham
	Rwanda M. Kayinamura
	Togo M. Menan

Ordre du Jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies
pour l'Afrique de l'Ouest (S/2012/977)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-21732 (F)



Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2012/977)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Said Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/977, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Je donne maintenant la parole à M. Djinnit.

M. Djinnit (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter le dixième rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), qui couvre la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012 (S/2012/977).

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, le 11 juillet 2012 (voir S/PV.6804), l'Afrique de l'Ouest a continué de se heurter à d'importants obstacles à la gouvernance, à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits, comme l'illustrent la crise qui se déroule au Sahel, en particulier au Mali, de même qu'en Guinée-Bissau, ainsi que la menace globale que représentent la criminalité transnationale organisée et le terrorisme.

Au Mali, conformément aux résolutions 2056 (2012) et 2071 (2012), je continue de travailler en étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et d'autres parties prenantes pour appuyer la mise en œuvre des divers volets du concept stratégique adopté à la réunion du Groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali, qui s'est tenue à Bamako le 19 octobre 2012.

Depuis la publication du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique de l'Ouest, j'ai

entrepris dans la sous-région une série de consultations visant à accélérer la mise en œuvre de la résolution 2085 (2012), en particulier le processus politique, étant donné que les préparatifs du déploiement militaire étaient en cours. Je me suis rendu à Bamako les 20 et 21 décembre 2012 pour encourager les autorités maliennes à renforcer la cohésion nationale indispensable à l'exécution des tâches relevant de la transition, en particulier s'agissant de l'adoption de la feuille de route en vue de la fin de la transition, grâce notamment à la tenue d'élections, et à préparer les négociations avec les groupes armés disposés à couper les liens avec les groupes terroristes et à reconnaître l'unité et l'intégrité territoriale du Mali. Suite à ma visite à Bamako, j'ai appuyé les efforts de médiation menée par la CEDEAO en vue de préparer la série de négociations suivantes, initialement prévue pour le 21 janvier à Ouagadougou.

Mais la décision d'Ansar Dine de renoncer à la cessation des hostilités, convenue le 4 décembre sous l'égide de la médiation de la CEDEAO, et la progression vers le sud des éléments extrémistes ont précipité l'accélération du volet militaire. Ces faits ont poussé les autorités maliennes à demander l'aide de la France aux fins d'arrêter la progression des groupes extrémistes. La décision ultérieure de la France d'intervenir militairement au Mali aux fins d'ouvrir la voie au déploiement de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) a été largement appuyée par la communauté internationale.

Tous ces faits ont marqué un tournant en mettant l'accent sur le volet militaire. Tandis que les hostilités se poursuivent, je demande à toutes les parties et forces de se conformer pleinement au droit international humanitaire et aux normes internationales en matière de droits de l'homme.

Depuis le début des hostilités, je me suis rendu à Ouagadougou et à Abuja les 13 et 14 janvier respectivement, pour des discussions avec le médiateur de la CEDEAO et le Président de la Commission de la CEDEAO. Je me suis aussi rendu à Bamako, le 17 janvier, pour rencontrer le Président Dioncounda Traoré et d'autres interlocuteurs maliens. J'ai fait en outre le voyage d'Abidjan, les 18 et 19 janvier, pour prendre part à la médiation de la CEDEAO et du Conseil de sécurité, ainsi qu'à la Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO. Le sommet a confirmé que les chefs d'État et de gouvernement de la sous-région étaient prêts à déployer la MISMA, et fait aussi la lumière sur les défis

qui attendent, y compris en termes d'appui logistique, mais aussi de coordination, de commandement et de contrôle, ce pour quoi a été demandé l'appui de l'Organisation des Nations Unies et des partenaires.

Je tiens à saluer la louable mobilisation des pays de l'Afrique de l'Ouest qui ont rapidement déployé des contingents sur le terrain et accéléré la mise en place de la MISMA. À la suite du dernier sommet de la CEDEAO, le Président de la Conférence de la CEDEAO, le Président Alassane Ouattara m'a demandé de souligner auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York l'importance qu'attachaient les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest à la fourniture immédiate par l'ONU d'un appui logistique et financier pour faciliter le déploiement de la MISMA. J'espère que leur demande sera examinée favorablement et rapidement à l'heure où le Conseil de sécurité examine la lettre qui lui a été adressée par le Secrétaire général le 19 janvier.

Je salue l'engagement constant exprimé par les membres du Conseil, ainsi que leur appui au fait que les volets militaire et politique doivent aller de pair. Comme l'a réaffirmé la Session extraordinaire de la CEDEAO, il nous faut veiller à ce que le processus politique ne soit pas négligé et que l'action menée pour consolider et renforcer le processus de transition se poursuive. Il est essentiel aujourd'hui que les autorités maliennes finissent de mettre au point la feuille de route pour achever la transition à travers un processus consultatif ouvert à tous, avant son adoption. Je me félicite des consultations menées par le Premier Ministre Diango Cissoko à cet effet. Je l'encourage à faire en sorte que les consultations soient les plus ouvertes possibles de manière à dégager un large consensus sur la voie à suivre s'agissant d'atteindre les objectifs de la transition.

De même, il importe que les préparatifs pour la tenue des élections se poursuivent sérieusement pour s'assurer que le scrutin se tienne dès que possible. En outre, il sera aussi nécessaire, à terme, de poursuivre un vaste processus de réconciliation qui viendrait renforcer les fondements de la cohésion nationale au Mali. L'équipe des Nations Unies dépêchée dernièrement à Bamako sera pleinement disponible pour appuyer le processus, et je continuerai personnellement d'appuyer ces efforts.

Par ailleurs, en application de la résolution 2085 (2012) et en réponse à l'appel lancé par le sommet de la CEDEAO le 19 janvier pour encourager les médiateurs de la CEDEAO à persévérer dans leurs efforts jusqu'au règlement des crises institutionnelle et sécuritaire au

Mali, j'appuierai dans les semaines qui viennent les efforts de médiation qui impliquent un dialogue avec les groupes non terroristes et autres représentants de la population du nord du Mali en vue de parvenir à un règlement durable de la question du nord du Mali.

Je tiens à souligner que la situation au Mali est révélatrice de la fragilité et de la vulnérabilité de l'ensemble de la région du Sahel, tandis qu'en même temps la crise malienne est lourde de conséquences pour la sous-région. À mesure que la situation évolue au Mali, les risques d'infiltration et de déstabilisation courus par certains pays voisins sont réels, comme le montrent les efforts que ces derniers déploient pour renforcer la sécurité le long de leurs frontières. La menace que représente le terrorisme en général dans la sous-région s'est aussi accrue du fait de la situation au Mali. J'encourage les efforts faits par les pays voisins du Mali et par d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest pour renforcer les mesures préventives au plan de la sécurité.

Mais il nous faut rester conscients des limites des pays voisins du Mali et amplifier l'appui de la communauté internationale dans les domaines du contrôle des frontières et de la lutte antiterroriste, entre autres priorités. Tout ce qui précède souligne l'importance de l'initiative des Nations Unies au Sahel, menée par l'Envoyé spécial, M. Romano Prodi, et son équipe, que mon Bureau et l'équipe régionale des Nations Unies appuient pleinement.

Au-delà de la crise au Mali et au Sahel, la région continue d'être confrontée à la menace que représentent la piraterie et les attaques à main armée en mer dans le golfe de Guinée. Ce phénomène risque fort d'avoir un impact sur le progrès économique à la fois dans les pays côtiers et dans les pays sans littoral, ainsi que de perturber les voies du commerce maritime international. Depuis mon dernier exposé au Conseil, l'UNOWA a facilité, de concert avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, la tenue de deux réunions du Comité directeur chargé de la mise en œuvre de la résolution 2039 (2012), à Libreville et, tout dernièrement, à Abidjan.

Je suis heureux d'annoncer qu'il a été convenu de tenir une conférence ministérielle des États du golfe de Guinée au Bénin, en mars, qui sera suivie d'un sommet des chefs d'État à Yaoundé, en avril je l'espère, pour lancer le processus de mise au point finale d'un cadre stratégique de lutte contre la piraterie et la criminalité organisée en mer. Le Comité directeur chargé de la préparation de ces réunions a approuvé deux projets

de mémorandum d'entente entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la CEDEAO et la Commission du golfe de Guinée sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique de l'Ouest et centrale, ainsi qu'un projet de déclaration politique, qui doivent être adoptés par le sommet des chefs d'État.

La tension qui règne le long des frontières que partagent la Côte d'Ivoire avec le Libéria et d'autres pays voisins reste une source de préoccupation. Je me réjouis de la coopération des pays voisins de la Côte d'Ivoire et je les encourage à poursuivre leurs efforts visant à favoriser une paix durable dans ce pays et dans toute la région. Faisant fond sur la coopération intermissions entre l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire et la Mission des Nations Unies au Libéria, l'UNOWA favorise la mise au point d'une stratégie sous-régionale pour faire face à la menace que représentent les mouvements transfrontières des groupes armés, ainsi que la circulation et le trafic d'armes, en application des résolutions 2000 (2011) et 2066 (2012). Je suis heureux de vous informer que le Président de la Commission de la CEDEAO a décidé de donner suite à notre proposition de tenir une réunion entre la CEDEAO, l'Union du fleuve Mano, l'UNOWA et d'autres entités des Nations Unies pour mieux définir le processus d'élaboration de cette stratégie. Parallèlement, l'UNOWA, les missions de paix en Afrique de l'Ouest et le reste du système des Nations Unies continuent d'aider les gouvernements de l'Union du fleuve Mano à préserver les dividendes de la paix si chèrement obtenus ces dernières années.

Le Bureau participe aussi aux efforts visant à renforcer la réforme du secteur de la sécurité dans la sous-région, et ce, en épaulant la mise au point par la CEDEAO d'une stratégie de réforme du secteur de la sécurité dans la sous-région et en fournissant une assistance directe au processus de réforme du secteur de la sécurité en Guinée. Outre l'action que le système des Nations Unies prévoit de mener au Mali, l'UNOWA est à la recherche d'autres moyens pour promouvoir la réforme du secteur de la sécurité dans la sous-région.

La situation en Guinée-Bissau et au Mali continue de montrer à quel point la criminalité organisée a renforcé ses activités et élargi son champ d'action, menaçant ainsi de compromettre sérieusement la gouvernance et la sécurité dans la sous-région. Dans le même temps, quelques mesures positives pour en atténuer les effets ont été prises au cours des six derniers mois. La Commission de la CEDEAO, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires

bilatéraux, a notamment commencé à prendre des mesures encourageantes pour mettre en œuvre le Plan d'action régional en vue de lutter contre les problèmes de plus en plus graves du trafic de drogues, de la criminalité organisée et de la toxicomanie en Afrique de l'Ouest.

À la lumière de cette nouvelle dynamique et faisant fond sur nos efforts de mobilisation décrits dans le rapport du Secrétaire général, nous sommes en train d'étudier, avec nos principaux partenaires au sein de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, à savoir le Département des opérations de maintien de la paix, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et INTERPOL, la possibilité de convoquer une conférence des donateurs aux fins de mobiliser un appui supplémentaire en faveur du Plan d'action régional de la CEDEAO et de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest. En outre, je suis très encouragé par la mobilisation croissante des organisations de la société civile ouest-africaines face à cette menace. Pour mieux faire prendre conscience du danger, l'UNOWA coopère avec différents partenaires dans la sous-région, notamment la Fondation Kofi Annan, qui a pris des initiatives à cet égard.

S'agissant des processus électoraux dans la sous-région, je tiens à souligner qu'il est nécessaire de rester vigilant afin d'éviter les violences liées aux élections. Je tiens aussi à saluer la tenue réussie des élections générales au Ghana et en Sierra Leone, ainsi qu'à louer le rôle d'appui joué par la CEDEAO à cet égard. Le bon déroulement de ces élections, y compris le fait que les contestations ont été faites par les voies juridiques établies, donne une raison d'espérer. Cependant des inquiétudes demeurent compte tenu des événements qui se déroulent dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest où des élections sont prévues en 2013, notamment au Mali, en Guinée et au Togo. Il importe au plus haut point qu'un dialogue véritable s'instaure entre gouvernements, opposition et société civile dans un esprit de bonne volonté et de coopération afin de créer les conditions propices à la tenue d'élections pacifiques et crédibles. Pour ce qui le concerne, l'UNOWA poursuivra ses efforts de bons offices pour encourager le dialogue, chaque fois que nécessaire.

L'UNOWA croit fermement dans les partenariats pour s'acquitter de ses responsabilités. Je suis heureux d'indiquer que la coopération entre l'UNOWA et ses partenaires régionaux, en particulier la CEDEAO et l'Union du fleuve Mano, ainsi que l'Union africaine,

reste très prometteuse, comme l'a illustré la réunion d'examen que j'ai eue dernièrement avec le Président de la Commission de la CEDEAO, M. Kadré Désiré Ouédraogo, et ses collègues, au cours de laquelle nous avons passé en revue la situation au Mali, bien entendu, mais aussi les questions intersectorielles, notamment le trafic de drogues et la criminalité organisée, la piraterie et la criminalité organisée en mer, la situation au sein de l'Union du fleuve Mano, la nécessité de mettre au point une stratégie pour cette région, la lutte antiterroriste et la gouvernance dans le secteur de la sécurité.

Enfin, je tiens à rappeler au Conseil de sécurité les très importants progrès enregistrés dans la démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria grâce aux efforts de la Commission mixte Cameroun-Nigéria, efforts que l'Organisation des Nations Unies a facilités dès le début. À ce jour, 1 845 kilomètres, sur un total estimé de plus de 2 000 kilomètres, ont été évalués et agréés. Je tiens à louer l'attachement des parties à ce processus, tout en les encourageant à régler le statut des zones en suspens pour achever l'évaluation de la frontière sur le terrain. J'encourage aussi les Gouvernements camerounais et nigérian à redoubler d'efforts pour renforcer les mesures de confiance de part et d'autre de la frontière relativement à la sécurité et au bien-être des populations touchées par le processus de démarcation. L'Organisation des Nations Unies aide les Gouvernements camerounais et nigérian à formuler

des mesures de confiance afin de donner une dimension humaine au processus politique de démarcation.

Je voudrais conclure mon exposé en soulignant que l'Afrique de l'Ouest continue de se trouver à la croisée des chemins. D'un côté, les dirigeants de la région ont accompli d'importants progrès dans la promotion et la consolidation de la paix et déploient des efforts résolus pour relever les défis pressants liés à la paix et à la sécurité dans la région. De l'autre, la situation au Mali et au Sahel, conjuguée aux autres menaces transversales dans la région, notamment le trafic de drogues et la piraterie, risque de remettre en question la sécurité en Afrique de l'Ouest, alors qu'il faut encore s'attaquer pleinement aux causes profondes de l'instabilité dans la région. Il demeure indispensable que la communauté internationale, en particulier l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité, continue d'écouter et d'appuyer les dirigeants et les pays de la CEDEAO si l'on veut instaurer durablement la paix, la stabilité et le développement dans la sous-région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Djinnit de son exposé.

J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 25.